



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2017-00244
(Matricules 9316-54-4422)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Julie Simard, directrice générale, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 12 février 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), JOK 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

721 LAC-CLOUTIER SUD à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lot 56-1, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

RÉGULARISER M. Louis-Paul Olivier a déposé une demande de dérogation mineure pour l'implantation d'un ascenseur dans la bande riveraine;

LE TOUT Pour la propriété située au 721 Lac-Cloutier sud, sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 12 janvier 2018
Julie Simard, directrice générale



Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Julie Simard, directrice générale, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 12^e jour du mois de Janvier de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 12^E JOUR DU MOIS DE
JANVIER DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.

Julie Simard
Directrice générale